



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

MAIRIE

02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

Mail: mairiestjudoce@wanadoo.fr

Site web: www.saint-judoce.fr

Accueil: Lundi, mardi, 10h00 à 12h00
vendredi, samedi

URGENCES

Un **défiibrillateur** est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTE (Evrans)

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Dietéticien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
ou	02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DECHETTERIE (Evrans)

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/2022.

- ◆ Dinan-Agglomération - avenant de prolongation de convention - gestion des eaux pluviales 2022 ;
- ◆ Café associatif - convention d'occupation salle communale ;
- ◆ Acquisition broyeur à branches ;
- ◆ Travaux aire de loisirs-réalisation clôture-attribution marché ;
- ◆ Travaux aménagement du parking église - dossier de consultation maîtrise d'oeuvre ;
- ◆ Informations diverses.



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2022.

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Marie-Claire Cotteaux, Jérôme Nicolas, Sandra Charité, Michel Moy, Philippe Nogues, Francis Portéro.

Étaient absents :

Éric Échard, qui a remis un pouvoir à Martial Fairier.

Patrick Yver, qui a remis un pouvoir à Sylvie Barbé.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Dinan – Agglomération – avenant de prolongation de la convention de gestion des eaux pluviales urbaines pour l'année 2022 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la prorogation de la convention de gestion de service des eaux pluviales urbaines pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2022.

Café associatif – convention d'occupation de la salle communale :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la convention telle qu'établie entre la commune de St-Judoce et l'association « café associatif » fixant les conditions et horaires d'occupation du local du café de la salle communale.

Acquisition d'un broyeur à branches – participation financière :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la participation financière de la commune pour l'achat d'un broyeur à branches en groupement avec les communes de Tréfumel, Plouasne, Saint-Judoce, Saint-André des Eaux et Saint-Juvat. Le coût du matériel d'environ 24.105 € HT sera réparti au prorata du nombre d'habitants de chaque collectivité. Avec les différentes subventions, « Défi Vert » de Dinan Agglomération, 5 000 €, et du Conseil Régional, 6 000 €. Le reste à financer pour la commune de Saint-Judoce s'élève à 2 075,16 €.

Travaux « aire de loisirs » - réalisation d'une clôture – attribution du marché :

Le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention) après examen de trois devis, a décidé d'attribuer la réalisation d'une clôture sur l'aire de loisirs à l'entreprise Stéphane Paysage pour un montant de 6.297,60 € TTC. Cette

clôture sera réalisée en panneaux rigides d'une hauteur de 1,73 m sur une longueur de 43 ml avec pose d'un portillon.

Travaux aménagement du parking de l'église - dossier de consultation de maîtrise d'oeuvre :

Le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention) a approuvé le dossier de consultation de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du parking de l'église. Quatre bureaux d'étude seront consultés. Le bureau d'étude retenu devra élaborer les études d'avant-projet et de projet. Après avis favorable du Conseil Municipal, le bureau d'étude assurera les contrats de travaux qui seront programmés courant 2023.

INFORMATIONS GENERALES :

Transports scolaires année 2022 / 2023 : pour les élèves fréquentant le réseau régional Breizhgo, l'inscription en ligne est ouverte depuis fin mai. Pour tous renseignements : www.breizhgo.bzh/transports-scolaires ou tél. [02.99.300.300](tel:02.99.300.300).

Pour les élèves fréquentant les écoles d'Evran, écoles élémentaires et collèges, l'inscription se fait en mairie au plus tard fin juin.

Frelon asiatique : si vous avez à signaler pour destruction un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous devez d'une part, remplir et signer un formulaire que vous trouverez soit sur le site de DINAN AGGLOMERATION soit en Mairie, d'autre part déposer ce document à la Mairie. Le référent de la commune vous contactera afin de constater sa présence effective et la localiser. Après transmission de la demande, un prestataire spécialisé interviendra.

DATES A RETENIR :

ICI :

Dimanche 12 Juin : élections législatives pour le premier tour. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00. Attention, afin d'éviter toute confusion avec de précédents scrutins, veuillez noter que l'heure de clôture est bien fixée à **18h00**.

Dimanche 19 Juin : deuxième tour pour les élections législatives. Même conditions que ci-dessus.

Dimanche 19 Juin à partir de 10h00 : fête de la musique. Une scène ouverte est organisée au Bar Associatif, qui vous propose d'amener vos instruments de musique et partager un bon moment autour de la Zik. Chacun pourra aussi apporter son pique-nique.

Mercredi 22 juin à partir de 19h00 : trophée cycliste de Dinan Agglomération sur un circuit situé entre La Croix Sevestre et Le Cordon Blanc. Le programme est le suivant :

- 19h00, départ de la course Passet féminine sur 40 km ;
- 20h15, départ de la course 2^{ème} 3^{ème} catégorie et juniors sur 60 km.

Jeudi 23 juin à 20h00 : Conseil Municipal, Saint-Judoce, Salle d'honneur.

Samedi 25 juin à partir de 10h00 : tournoi de pétanque en doublette organisé par « Les amis de la Pétanque judocéenne », aire de loisir. Inscription : M. Champalaune 06 15 11 75 62.

Vendredi 1^{er} Juillet : à partir de 18h30 fête de l'été, organisée par la commune, devant la Mairie. (Apéritif offert par la Mairie, petite restauration, buvette, animation musicale avec Ann Laora).

Jeudi 7 Juillet à 12h00 : le Club de l'Amitié organise un repas « grillade » salle Le Préau. Vous êtes tous(tes) convié(es) à participer à cet évènement en accrochant une fleur sur votre col ou poche. Renseignements et réservation : Marie-Annick 02.96.27.55.34 ou Nathalie 07.86.62.95.82.

Dimanche 31 Juillet à partir de 12h00 : « A dimanche sur le canal ».

- à partir de 12H00 : pique-nique au port d'Evran, animation musicale ;
- à partir de 16h00 : Saint-Judoce, passerelle du Vieux Bourg, thé, café, animation musicale.

AILLEURS :

Lundi 27 juin à 18h30 : Dinan Agglomération, Conseil Communautaire.

Samedi 03 Septembre : comice agricole à Evran.